

| Dates à retenir | Vie de la commune | Nos aînés | Associations et jeunesse | Infos Diverses |
|-----------------|-------------------|-----------|--------------------------|----------------|
|-----------------|-------------------|-----------|--------------------------|----------------|

☎ : 02.99.66.82.71

Mail : secretariat.miniac@wanadoo.fr

DATES A RETENIR

- Concert de l'ensemble de musique Bassetaille : le mardi 28 juin à l'Eglise de Miniac
- Fête de l'agriculture : réunion le 29 juin pour les bénévoles à Romillé - 20h30 (salle des associations) ou le 5 juillet à Tinténiac - 20h30 (salle Ile et Donac)
- STAR vient à votre rencontre, place de la mairie : le jeudi 30 juin de 16h à 19h
- Feu de la Saint Jean : organisé par le comité des fêtes le samedi 2 juillet
- Fête de fin d'année des écoles publiques du RPI : le samedi 2 juillet à Cardroc

- Rencontres petite enfance : les 12, 21 et 26 juillet de 9h30 à 11h30 à La chapelle Chaussée, à Langan et à Romillé
- Fête de l'agriculture : les 20 et 21 août à Saint Brieuc des Iffs
- Comice agricole intercommunal : le 10 septembre à St Maugan
- Commémoration Armistice de 1914 : le dimanche 13 novembre
- Arbre de Noël pour les enfants par le comité des fêtes : le samedi 17 décembre

VIE DE LA COMMUNE

• Collecte des sacs jaunes :

Le jeudi des semaines impaires (le numéro de la semaine est inscrit sur les calendriers). Ne déposer vos sacs jaunes que le mercredi soir ou tôt le jeudi matin.

• Les animaux domestiques :

Il n'est pas une semaine où une ou plusieurs plaintes sont déposées à la mairie :

- Soit pour des chiens ou des chats errants dans la commune

- Soit pour le bruit occasionné par des aboiements intempestifs de chiens le jour ou la nuit.

Les animaux sont nos amis mais vous devez faire le nécessaire pour que ceux-ci ne perturbent pas votre voisinage. De plus, les animaux en liberté éventrent les sacs jaunes, ce qui a pour effet de retourner leur contenu dans les rues ou les environs.

En cas de divagations de chiens et après capture, il sera fait appel à **CHENIL SERVICE** pour la prise en charge de vos animaux errants et leur récupération sera payante. Pour le bruit dans le voisinage, des plaintes pourront être déposées auprès de M. le Procureur de la République pour « nuisance sonore ».

• Le STAR vient à votre rencontre :

Le jeudi 30 juin de 16 h à 19 h un bus sera présent place de la mairie pour répondre à vos demandes.



LE BUS INFO STAR Bus + Métro À VOTRE RENCONTRE

ROMILLE PLACE DE LA MAIRIE
23 JUIN DE 16H à 19H

MINIAC SOUS BECHEREL PLACE MAIRIE
30 JUIN DE 16 H à 19 H

Information sur le réseau STAR transports scolaires

Création de carte KorriGo

L'Abonnement Jeune 2 Trajets (scolaire) est chargeable depuis le 1 juin 2016.

Vente de titres STAR
Avec Réductions spéciales sur les Formules tickets

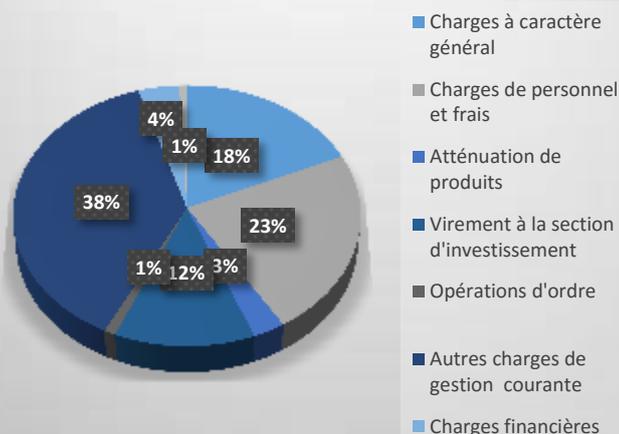
STAR

INFOSTAR: 09 70 821 800

• Le budget de la commune :

Le budget primitif voté le 31 mars 2016 s'élève à :

Dépenses de fonctionnement pour 567 755 €



| |
|--|
| Aménagement du lotissement "Le Clos de la Vigne pour 5 500 € |
| Aménagement de l'entrée du cimetière (mise aux normes) pour 28 800 € |

• Chemins de randonnée.

Nos chemins sont beaucoup fréquentés par des groupes de randonneurs pédestres et équestres venus de tous horizons. Il est important de ne pas entraver leur circulation que ce soit avec des gravas totalement interdits ou des suites d'émondages. La libre circulation dans ces chemins est le droit de chacun et ils font partie de notre patrimoine. **Ils sont interdits aux Quads.**

Faites connaître nos nombreux chemins de randonnées à vos amis.

• Ensemble de Musique ancienne Bassetaille :

le mardi 28 juin à 20h30 à l'Eglise de Miniac sous Bécherel.

• Terrain de boules :

Nous vous rappelons qu'un terrain de boules a été réalisé derrière le presbytère ainsi que l'aménagement de jeux d'enfants et des bancs. Venez y nombreux pour en profiter.

NOS AINES

• Association club de la détente :

- Repas des clubs du secteur à Irodouër le 20 juillet
 - Sortie du club le 21 septembre : croisière sur la Vilaine
- Renseignements et inscription auprès de Mme Greffier ou Mme Richoux.

ASSOCIATIONS ET JEUNESSE

• Bibliothèque :

- **Grainothèque** : Graines de fleurs, de légumes sont déposés à la bibliothèque. Et librement, selon les envies, on peut prendre ces graines... qui l'année suivante donneront à leur tour et pourront revenir à la grainothèque. Toujours sur le principe du partage, du local et contre les graines stériles ! Cette idée se développe autour de nous : lieux publics, culturels.

Plus d'infos sur : <http://grainesdetroc.fr>

- **Bébés lecteurs** : Ouverture réservée aux petits 0-3 ans les 1er mardi du mois. Parents, assistante maternelles, grand parents, venez avec vos petits lire des histoires et découvrir les livres...prochain rendez vous 5 juillet de 10h00 à 11h30. Pas de permanence en août. Reprise le mardi 6 septembre.

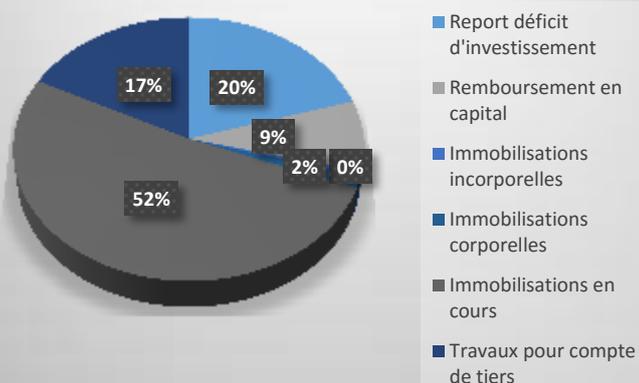
Horaires d'ouverture pour les vacances d'été :

mardi, mercredi et jeudi de 16h00 - 18h00

Bibliothèque fermée du 14 juillet au 21 août

| | |
|------------------------------------|--|
| Autres charges de gestion courante | Charges de fonctionnement de l'école pour 116 922 € |
| | Participation au syndicat intercommunal de musique pour 7 161 € |
| | Participation au syndicat intercommunal de la petite enfance pour 13 000 € |
| | Participation au syndicat de l'Etang de la Teinture pour 7 500 € |
| | Subventions aux associations et aux voyages scolaires pour 22 800 € |

Dépenses d'investissement pour 968 020 €



| | |
|----------------------------|---|
| Immobilisation corporelles | Changement des volets du presbytère pour 12 500 € |
| | Acquisition d'illuminations de Noël pour 1 000 € |

| | |
|--------------------------|---|
| Immobilisations en cours | Travaux cantine scolaire pour 464 833 € |
|--------------------------|---|

les brûlages accentuent la pollution aux particules fines. Ils contribuent, entre autres, à l'augmentation des cas d'asthme et de maladies respiratoires.

C'est pourquoi, les pouvoirs publics et les associations sont de plus en plus vigilants au bon respect de cette réglementation et appellent au sens civique des habitants. Des alternatives existent pour réduire les déchets verts au jardin : végétaux à pousse lente, tonte mulching, taille douce, broyage, etc.

Pour en savoir plus sur ces solutions : www.jardinaunaturel.org

Référence : arrêté préfectoral du 20 avril 2015

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/>

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

• Je sème à tous vents : Pensez à couper vos chardons avant leur floraison !!!!!

• Comice agricole intercommunal : il aura lieu le samedi 10 septembre à St Maugan.

Pour toute inscription prendre contact avec la mairie de St Maugan au 02.99.09.99.25.

• Rennes Métropole :

Au cours du 2^{ème} semestre 2016, à une date et à un lieu qui seront fixés ultérieurement, Rennes Métropole organisera une rencontre avec les habitants du secteur Nord (communes de Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Langan, Miniac-sous-Bécherel et Romillé). Cet échange portera sur les divers projets de vie et l'évolution du territoire de Rennes Métropole et ce que le regroupement communautaire apporte aux communes qui le compose.

Venez nombreux afin de participer à ces échanges !!

• CAP VALO 35 : ouverture de la nouvelle déchèterie dédiée aux professionnels à Chartres de Bretagne. Elle reçoit : métaux et ferraille, verres, carton, papier, plastiques, DIB, gravats, plâtre, amiante liée, déchets verts. Tél : 02.99.86.19.02

• Gendarmerie Nationale : à compter du 1^{er} août 2016, la brigade de gendarmerie de Bécherel va être rattachée à la brigade de Hédé pour former la nouvelle communauté des brigades de Hédé-Bécherel.

Dans la pratique, cette réorganisation n'aura aucun impact sur les effectifs ou sur les créneaux d'accueil du public de la brigade de Bécherel (mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 – sauf impossibilité liée au service). Vous serez également accueillis dès le 1^{er} août prochain, à la brigade de Hédé (5, rue Jean Boucher) aux horaires suivants : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

• Expositions permanentes et temporaires gratuites :

L'art et la culture s'invitent à Plouasne du 18 juin au 18 septembre au Pôle Culturel de Plouasne.

Tél : 02.96.86.48.19 – poleculturel.plouasne@gmail.com

• Rentrée scolaire : Le jeudi 1^{er} septembre

• Les vacances scolaires :

Toussaint : du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre

Noël : du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier 2017

PERMANENCES

• A St Brieuc des Iffs : Installation d'une psychologue Mme Isabelle Macri Laalej

Consultations sur rdv au 06.02.28.47.42

Enfants, adolescents, adultes

• A Romillé : Consultation PMI à la Maison de la petite enfance 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois sur RDV : 02.99.27.76.41

CLIC à la Maison des associations le dernier lundi après-midi de chaque mois sur RDV : 02.99.35.49.52

• A Irodouër : ADMR : 02.99.39.89.51

PAE (Point accueil emploi) :

02.99.39.85.11

• A Bécherel :

Architecte Conseil : mercredi 27 juillet.

Prendre RDV en mairie : 02.99.66.80.55

Horaires d'ouverture pour cet été :

- Horaires de la mairie du 01 au 26 août :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30

fermée les après-midis

- L'agence postale sera fermée du jeudi 04 août au jeudi 25 août inclus.

Les recommandés et les colis seront à récupérer à la mairie.

Réouverture de l'agence : le vendredi 26 août.

Fermeture exceptionnelle le mardi 12 juillet 2016

BONNES VACANCES

Vous pouvez retrouver votre flash info en couleur sur le site de la commune : www.mairie-miniac-sous-becherel.fr

| Horaires de la mairie | Horaires de l'agence postale | Horaires de la bibliothèque |
|--|--|--|
| Le lundi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h Le mardi et le vendredi de 9h à 12h30 | Le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h | Le mardi, mercredi et jeudi de 16h à 18h 1 ^{er} mardi du mois 10h00 – 11h30 Le samedi de 10h à 12h |